# DÉPARTEMENT DU NORD

## **COMMUNE D'ETROEUNGT**

#### **ARRONDISSEMENT**

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D'AVESNES SUR HELPE

Séance du 3 décembre 2024

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du mardi 3 décembre 2024 à 20H00, sur convocation en date du 27 novembre 2024, et sous la Présidence de Monsieur Vincent **JUSTICE**, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Vincent JUSTICE Maire, Bernadette GRANDIN Ajointe, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Frédéric EVRARD, Laëtitia PAINCHART, François DESENCLOS, Anne-Sophie COUVREUR, Alexis DE KERLE, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY Conseillers Municipaux

**ABSENTS EXCUSÉS:** José **PRISSETTE** 

Nathalie **MILAN** Alexandra **GÜLER** Sophie **MONGE** 

**PROCURATIONS**: José **PRISSETTE** donne procuration à Alexis **DE KERLE** 

Nathalie MILAN donne procuration à Jérôme MAIRESSE Alexandra GÜLER donne procuration à Laëtitia PAINCHART

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15** 

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Alexis DE KERLE

#### SUPPRESSION D'UNE REGIE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la mise en place du système de paiement PAYFIP pour la régie cantine, il ne sera plus possible d'accepter les paiements par carte bancaire. Le contrat du TPE étant résilié au 31 décembre, Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal concernant la prestation de service de vente des photocopies. Il est proposé la gratuité limitée à une dizaine de photocopies par an et par famille résidant dans la commune et de mettre en place un registre pour le suivi de la prestation. Le montant faible perçu en espèces pour les photocopies posera problème pour être déposer en compte.

Après délibération, le conseil municipal décide par 14 voix pour la gratuité limitée à une dizaine de photocopies par famille et la mise en place d'un registre.

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire d'Etroeungt

Vincent JUSTICE